

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2017-2018

École Notre-Dame-du-Rosaire – CSRS

Date : Mardi, 12 décembre 2017

Heure : 19h00

Endroit : Salon du personnel



École primaire Notre-Dame-du-Rosaire

ORDRE DU JOUR

LES MEMBRES SONT PRÉSENTS (ES) :

- Anne-Marie Roy, parent
- Christine Bergeron, parent
- Nancy Lambert, parent
- Mélanie Mathieu, parent
- Caroline Côté, enseignante
- Stéphanie St-Louis, enseignante
- Janique Arsenault, enseignante

Formant le quorum sous la présidence de Mélanie Mathieu.

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Ginette Bisailon, directrice

1. **MOT DE BIENVENUE** : 19h08

2. **VÉRIFICATION DU QUORUM**

- a. Le nombre requis de membres parents est atteint

3. **QUESTION DU PUBLIC** : aucune.

4. **MOT DU COMMISSAIRE** : elle n'est pas présente.

5. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Janique, secondé par Anne-Marie

6. **ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 19 OCTOBRE 2017**

Suivi :

Dany Fortin : La direction a ajouté des idées d'activités et sites web sur le site de l'école.
Anne-Sophie peut démarrer son projet. Sa lettre aux parents est prête.

Approbation du budget : La direction a communiqué avec plusieurs directions et Donald Landry, secrétaire général, en ce qui concerne les pouvoirs des membres du CE. Sa réponse :

Bien que, dans cet exercice, le directeur oriente par sa proposition le Conseil à discuter et à adopter le budget de l'école d'une manière «macro» selon des regroupements en grandes catégories de postes budgétaires, le Conseil d'établissement peut légitimement s'intéresser à quelques éléments plus «micro» du budget et de la vie de l'école si cela rejoint leurs priorités ou leurs préoccupations. Ils peuvent ainsi, dans la résolution amendée, préciser les modifications budgétaires macros ou micros qu'ils ont déterminées. La direction doit alors faire les ajustements nécessaires à sa répartition budgétaire (macro ou micro).

Si la direction ou des membres du CE ne sont pas en accord avec les modifications demandées au budget par le conseil d'établissement, ils doivent pouvoir convaincre par leurs arguments la majorité des membres votants que c'est irréaliste, déraisonnable, inapplicable, inéquitable.

C'est le résultat du vote qui tranchera.

PV proposé par Stéphanie et secondé par Nancy.

7. SUJETS :

○ INFO DIVERSES

- 687\$ amassés pour Leucan avec les tirelires
- JOURNÉE BLANCHE : Le comité sportif propose une journée blanche, mais le budget réservé de l'an passé n'est pas disponible cette année. Les enseignants d'éducation physique aimeraient avoir la possibilité de demander 2\$ volontaire aux parents par élève.

Proposé par Janique, secondé par Caroline.

○ ACTIVITÉS À FAIRE APPROUVER :

Nancy propose, Christine seconde.

○ CONTRATS :

Plusieurs mesures dédiées dans les écoles, donc du personnel en 1^{re} année (Une enseignante à 5 heures de soutien/jour aux enseignantes), 2 heures/2x semaine de musique au préscolaire, psychomotricité, intensification en math

- **AMÉNAGEMENT SECRETARIAT :**

Monique a quitté compte tenu des réaménagements de postes, alors on partage une secrétaire avec Pie-X-L'Assomption. La démarche de résolution de problème a proposé que Manon Goulet ait des tâches à distance pour s'assurer d'une présence physique aux 3 établissements. Il faudra engager un soutien lors des périodes surchargées (inscriptions préscolaire, pochettes début d'année). Bonne entraide entre les secrétaires.

Problématique soulevée : comme Manon Perron commence à 8h15, il n'y a personne à l'accueil entre 7h45 et 8h15. La direction a réorganisé les bureaux et les horaires autour du secrétariat pour favoriser un accueil convivial à tous les parents, les enfants et le personnel qui se présentent au secrétariat. Le bureau de la responsable du SDG est maintenant à l'entrée. Il y a encore des ajustements à faire pour un rendement efficace.

- **ANGLAIS ENRICHI :**

L'anglais intensif donné par les filles du SDG pourrait être écourté ou on trouvera un autre moyen : les enfants sont très excités et semblent peu intéressés. Groupes multi-âges (3-4-5-6)? 3 soirs/semaine = trop?

- **BUDGET :**

La CS a centralisé les dépenses concernant les congés de toute sorte. Un montant de 8 564\$ sera versé à l'école pour le budget 2016-2017 à cause des nombreux congés de maladie payés par l'école l'an dernier. Le déficit est de 36955\$. On prévoit résorber 19 000\$ du déficit cette année, puis 18 000\$ l'année prochaine. La prévision budgétaire a été prévue selon les montants réels des dépenses. Un membre questionne sur les dépenses concernant le montant «EDAP». La direction explique que ce montant est réparti dans le budget global de l'école et que l'EDAP (école désignée en aide particulière) bénéficie de ce montant. La direction rassure que le service pour les élèves intégrés et en classe ressource n'a pas vécu de coupure due à cette dette.

Budget préscolaire : on discute de la nécessité d'augmenter le budget des classes du préscolaire. Leurs besoins en matériel seraient plus coûteux et très différents du primaire. La plupart des membres s'entendent à propos du besoin de réévaluer le budget du préscolaire dans les années à venir. Un membre propose 100\$ par classe du préscolaire pour cette année, puis revoir le budget l'an prochain pour ajuster les montants par classe. Les enseignantes du préscolaire pourraient faire une liste des besoins pour les prochaines décisions. Donc le budget pour les 3 classes du préscolaire passerait de 627\$ à 927\$.

Entretien ménager : outillage à réparer/remplacer, ajustement par rapport au budget de l'an dernier.

*La colonne 2016-2017 du budget présenté doit être revue, parce que Ginette nous a présenté les « prévisions » au lieu des dépenses « réelles ».

Les mesures dédiées ont maintenant leur code budgétaire.

PROPOSITION : Le budget 2017-2018 est adopté avec les modifications suivantes : le budget de classe est augmenté de 100\$ par classe pour les classes du préscolaire et on doit évaluer les besoins réels du préscolaire pour établir un montant suffisant et équitable pour le budget 2018-2019.

Un membre demande de valider le remboursement du déficit, l'autorisation du report de 18 000\$ et si une aide serait disponible pour nous aider à le résorber. La direction lui fait part des démarches par courriel et confirme que c'est à l'école de résorber son déficit.

Anne-Marie propose le budget, Janique seconde.

Nancy demande de passer au vote.

5 membres qui adoptent et 2 membres qui n'adoptent pas.

- PVER : Le CÉ a refusé de le faire parce qu'il est trop tard.

POINTS REPORTÉS

8. Sujets de la fondation (demandes)

9. Sujet du service de garde

10. Sujet du délégué au comité de parents

11. Affaires nouvelles

12. Date de la prochaine rencontre : 16 janvier 2018

13. Levée de l'assemblée : 21:30